JEUDI 15 NOVEMBRE 1956

JOURNAL ET

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

53e ANNEE — No 174

ABONNEMENTS :

		3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR.	6.50	12.-	20.-
ETRANGER . . .	FR.	10.50	19.-	34.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION
PARAISSANT LE
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05
CHÈQUES POSTAUX II C 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 36
et ses agences en Suisse et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ
ANNONCE . . . . . 13 cts le mm.
RÉCLAME . . . . . 30 " "
AVIS MORTUAIRES . . 30 " "
(Majoration : 20 % pour emplacement exigé)
Pas de réclames en première page
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

La législation suisse sur les cartels

A l'Assemblée générale de l'Association suisse des sociétés holding et financières, M. le Dr H.P. Zschokke, directeur de la S.A. Geigy à Bâle, a fait un très intéressant exposé ayant pour thème : « La législation suisse sur les cartels et les sociétés holding ».

Au premier abord, a-t-il dit, les problèmes de la législation sur les cartels et ceux des sociétés holding paraissent très éloignés les uns des autres. On entend par cartels des accords passés entre personnes indépendantes ou entre entreprises indépendantes, destinés à exercer une influence commune sur les conditions du marché. En revanche, les sociétés holding font partie — dans le cas où elles ne se limitent pas à des participations purement financières sans exercer aucune influence sensible sur les sociétés dépendantes — des concentrations plus ou moins complètes entre entreprises à base de capitaux. A cet égard, l'effet des répercussions qu'exercent quant à l'organisation, les sociétés holding sur les sociétés membres, est extraordinairement divers. Il peut aller, selon les circonstances, jusqu'à la création d'un groupe compact d'entreprises. Un tel groupe ne représente alors pas seulement, dans certains cas, une concentration d'entreprises poursuivant, par des mesures d'organisation, des buts de rationalisation et cherchant à renforcer les entreprises qui en font partie. Il peut aussi exercer, sur le marché lui-même, une influence qui est analogue à celle des cartels.

Ainsi, dans l'état actuel de la discussion, il ne s'agit donc pas seulement du problème de la législation sur les cartels au sens étroit du terme mais de l'influence qu'exerce sur le marché la grande entreprise ou l'association étendue d'entreprises formellement indépendantes, telle que peut la représenter une société holding. Ce problème n'est d'ailleurs pas spécifiquement suisse, il se présente un peu partout dans le monde.

Les articles économiques de la Constitution fédérale, adoptés en 1947, donnent entre autres à la Confédération la compétence de légiférer contre les conséquences nuisibles du point de vue économique et social, des cartels et des groupements analogues... ce que l'on appelle en terme populaire les trusts, lesquels peuvent aussi être constitués sous forme de sociétés holding.

Or, poursuit M. le Dr Zschokke, les sociétés holding et autres groupements d'entreprises seraient frappées dans une mesure sensiblement plus forte si l'initiative « contre les abus de la puissance économique », qui va être prochainement débattue et mise en votation, était adoptée par le peuple.

Lors de cette consultation, le peuple suisse se trouvera en face de l'alternative suivante : faut-il, conformément à la pratique observée jusqu'ici dans le cadre des articles économiques — pratique qui reconnaît l'utilité des organisations exerçant une influence sur le marché — élaborer une législation sur les cartels répondant à nos conditions ou faut-il rompre avec les traditions suivies jusqu'à présent en Suisse en matière de politique économique et tenter d'introduire une interdiction radicale des cartels et des monopoles ?

A ce propos, il importe de souligner que l'initiative ne vise pas seulement les constellations à tendances de monopole, mais par surcroît des mesures tout à fait générales contre les violations de la liberté du commerce et de l'industrie par l'abus de la puissance économique des particuliers.

Or la notion de puissance économique de particuliers est si large et si imprécise qu'il faut s'attendre, au cas ou l'initiative serait acceptée, à ce que les mesures prévues retombent notamment sur les groupements d'entreprises liées contractuellement entre elles ou ayant entre elles des participations.

M. le Dr Zschokke conclut que contrairement aux auteurs de l'initiative, il estime que la solution la meilleure serait une législation moderne reposant sur les articles économiques, et qui, d'une part, sauvegarderait la liberté de l'individu face à l'Etat et qui, d'autre part, limiterait dans une certaine mesure les interventions des organisations économiques sur le marché.

Il est évident qu'il serait des plus préjudiciable de traiter de la même manière les concentrations de capitaux destinées à évincer la concurrence et les concentrations d'entreprises qui tendent à une meilleure rationalisation et une meilleure utilisation des possibilités de production. H.v.L.

Les partisans continuent la lutte en Hongrie

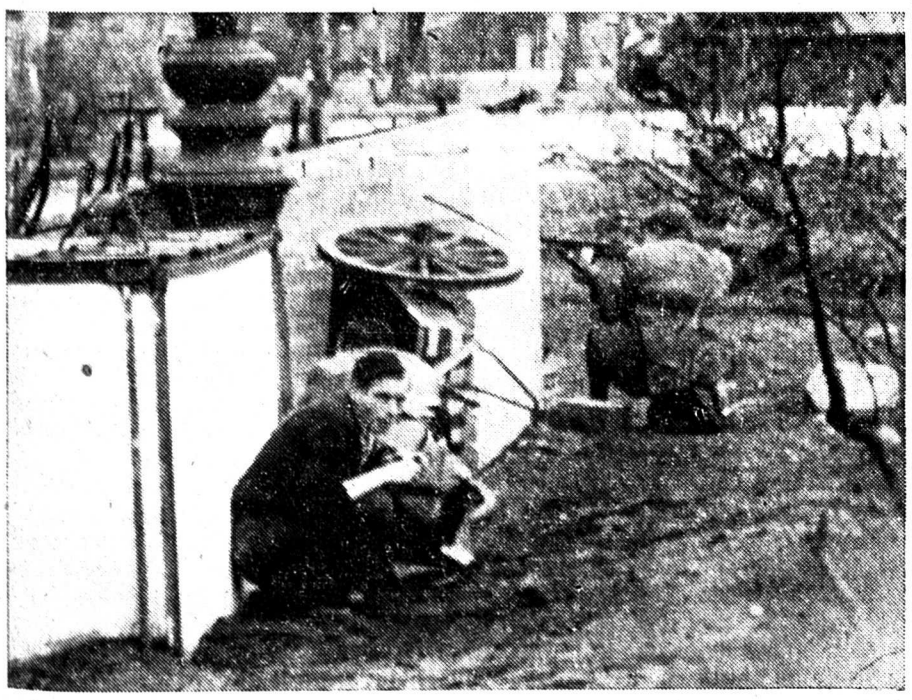

Tandis que l'ONU s'enlise dans des débats où le verbiage prolixe doit masquer la faiblesse et l'incurie, les défenseurs de la liberté hongrois n'ont pas cessé leur lutte. Abandonnés du monde dit libre qui leur a prodigué des paroles au lieu d'armes, avec le secret espoir qu'un fait accompli viendrait régler le douloureux problème, ils furent délogés des villes et mènent maintenant une guerre de partisans que Radio-Budapest est obligé d'avouer. Les émetteurs des insurgés se sont tus. Mais dans le pays tout entier des groupes luttent encore contre tout espoir.

EN MARGE DE L'AFFAIRE DU TRESOR DE L'AFRIKA KORPS

Un trésors des Califes dans le maquis de Corse

(De notre correspondant particulier)

Récemment un communiqué annonçait que des spécialistes recherchaient en Corse, par 60 mètres de fond le fameux trésor de l'Afrika Korps, près de l'embouchure de la rivière Golo. Notre collaborateur a retrouvé dans les annales de l'histoire un extraordinaire rapport parlant d'un trésor qui serait enfoui dans le maquis corse.

Et s'il s'agit peut-être là aussi que d'une légende, elle a toute la beauté d'un conte des Mille et Une Nuits.

LE MARIAGE D'UNE PRINCESSE ZIRIDE

En rejeb 415 (octobre 1024) eut lieu à Kairouan le mariage de la princesse Oum el Olou, fille d'El Mo-izz, quatrième souverain ziride. Le Grand-Portique, palais somptueux des princes, fut surchargé d'ornements en son honneur : la foule put y pénétrer et contempler toutes les pierreries, tissus, objets précieux, vases d'or et d'argent qui lui étaient destinés.

Les visiteurs furent éblouis devant tant de magnificence. Ces richesses venues de tous les confins du monde arabe, furent rassemblées dans les pavillons et les tentes où devaient avoir lieu les cérémonies nuptiales.

Vingt mulets transportèrent les vingt coffres constituant la dot de la future épousée et sur chacun d'eux était assise une jeune et belle esclave à peine voilée : ce qui représentait par charge cent mille dinars monnayés.

Pendant trois jours, tous les hauts dignitaires, les ambassadeurs, les seigneurs, les gouverneurs et leurs suites chamarrées vinrent admirer ces joyaux d'une variété inouïe. Mais au cours de la troisième nuit un événement sensationnel se produisit.

UNE VISITE QUE L'ON N'ATTENDAIT PAS

Dix coffres et trois des plus belles esclaves ont disparu ; cinq gardes au sol, blessés mortellement d'un coup de poignard dans le dos.

Le pirate si redouté Alahi Cedni a signé son œuvre. S'il fut assez facile de suivre sa trace, il n'en conservait pas moins une avance de plus d'une journée. Sa galère, supérieurement armée de rameurs noirs doublait déjà la pointe de l'Ifriqya (Cap Bon) et se dirigeait vers la mer de Sardo avant que les trimères d'El Mo-izz aient quitté le rivage à sa poursuite.

Le bandit cinglait vers cette côte sauvage où il pensait pouvoir vivre royalement avec son trésor et ses trois belles esclaves. Aussi, après avoir doublé les caps Kation et Tilox de l'île Kirnos (la Corse), il vint aborder sur l'ancienne côte de Késia auxquels les Grecs avaient donné le nom d'Agriatalatta, au nord de la rivière Ostriconi.

Là, un maquis impénétrable lui assurait une retraite inviolable et divinement parfumée : la côte merveilleusement découpée avec de petites plages de sable fin et doré permettait à ses belles et langoureuses captives de conserver à leurs corps ce teinte bronzé qui les paraît si bien ; des fruits sauvages et savoureux offraient aux nouveaux venus une abondante nourriture, que complétaient le miel et le lait des troupeaux. Seul le vin manquait encore ; aussi l'audacieux pirate envoya-t-il sa galère faire une petite razzia dans les vignobles ibériques.

UN TRESOR DANS LA « MACHIA »

Cette imprudence causa sa perte. En effet les trirèmes zirides, ayant fouillé en vain les côtes sardes, avaient entrepris la visite de tous les golfes de Kirnos. Les bergers de Ropicon révélèrent-ils aux janissaires d'El-Mo-izz l'arrivée d'un opulent navigateur et de trois belles esclaves ? Toujours est-il qu'un matin cinq cavaliers et une douzaine de janissaires franchirent l'Ostriconi, doublèrent la pointe d'Alciolo et aperçurent enfin dans la large crique de Malfalta, les délicieuses compagnes du terrible pirate.

Les cavaliers voulurent s'élancer pour reprendre les fugitives, récupérer le trésor et punir le ravisseur. Mais le maquis était là, verdoyant, parfumé et sournois. Alahi bondit d'une anfractuosité du rocher, entraînant ses compagnes dans le dédale des cystes, des arbousiers, des figuiers de Barbarie et des bruyères arborescentes.

Tranquille depuis plus d'un mois, il n'avait pas prévu cette attaque : il était seul et désarmé.

Les courageux petits chevaux arabes bondissaient maintenant au-dessus des arbrisseaux épineux, franchissant les torrents : le terrible Alaha Cedni semblait à la merci des poursuivants arabes.

Soudain, il disparut avec ses trois compagnes. Debout sur leurs étriers, les cavaliers zirides s'approchèrent prudemment, redoutant un piège. Ils se trouvèrent bientôt réunis autour d'un gros buisson de lentisques et de chèvres-feuilles qui marquaient l'entrée d'une large excavation.

Ils écoutèrent. Un silence impressionnant régnait sous le maquis.

Par des sentiers détournés, la troupe des janissaires arriva à son tour. Personne n'osa s'approcher de cette caverne sinistre. Le chef de l'expédition prit une grosse boule de poix, comme on en lance sur les galères ennemies, et l'ayant enflammée, il la laissa tomber dans le gouffre.

Il en suivit quelques instants des yeux la trace fumeuse, mais la lueur même s'évanouit bientôt.

Vainement, les poursuivants cherchèrent quelque souterrain par où le pirate et ses captives auraient pu s'échapper.

Personne ne retrouva la trace d'Alahi Cedni et des trois jeunes femmes.

Là-bas, sous les champs d'Agriatalatta, les corps meurtris du corsaire et de ses trois captives reposent à côté des coffres de bois précieux où les robes de soie sont tombées en poussière, mais où diadèmes d'or, joyaux de pierres précieuses et chapelets de perles pourraient encore témoigner de la richesse fabuleuse de la cour des Califes de Kairouan.

Copyright by R. H. Neychen and Allpress.

BERNARD SHAW ET LES GRECQUES

— Alors, minauda une charmante au retour d'Athènes du célèbre écrivain. Les Grecques ont-elles vraiment le profil grec ?

— Mais, ma chère, répondit l'humoriste, pourquoi voudriez-vous qu'elles fassent venir leur profil d'ailleurs ?

★ A BOUT PORTANT

Les « voyous »

C'est le titre d'une chanson que nous avons entendue à la Radio. Une chanson clouant au pilori les accapareurs : ceux qui se sont rués sur les denrées alimentaires, le charbon, le mazout, etc.

J'ai applaudi les Dénériaz et Gardaz qui ont su, avec beaucoup d'ironie, flétrir les agissements inconsidérés, néfastes et égoïstes des « voyous ».

La peur d'une prochaine guerre, la hantise d'un rationnement possible a fait perdre la tête à quelques individus.

Les uns ont senti leur estomac se tortiller d'avance.

Les autres se sont dits qu'il y avait des affaires à réaliser avec la perspective d'un marché noir possible.

Par centaines de kilos, les accapareurs ont raflé les magasins de denrées alimentaires, avec un manque de pudeur honteux.

A tel point qu'une maman de cinq gosses n'a pas trouvé un kilo de sucre pour les besoins immédiats de son ménage.

Saisis par une sorte de folie des gens ont garni les caves et les galetas sans songer une seconde qu'ils désorganisaient le marché, qu'ils entravaient le ravitaillement, qu'ils risquaient de provoquer la hausse des prix et des mesures que les autorités fédérales auraient dû prendre pour éviter une telle gabegie.

Que va-t-il se passer ?

Les « voyous » mangeront pendant cinq ou dix ans leurs réserves qui seront à moitié pourries si les événements restent stables.

Cas contraire, la guerre — que Dieu nous en préserve ! — risque de ne pas épargner notre pays. Les accapareurs seront appelés à sortir de gré ou de force les stocks dépassant les besoins de la famille.

Alors !

Que chaque famille fasse une réserve normale, d'accord.

Mais les accapareurs doivent être montrés du doigts, car ils ont « pillé » des biens communs en empêchant les bourses petites et moyennes d'acquérir le nécessaire en s'emparant des vivres en telle quantité que cela en devient indécent, pour ne pas dire crapuleux.

ISANDRE

La Swissair transporte les troupes de police de l'ONU au Caire

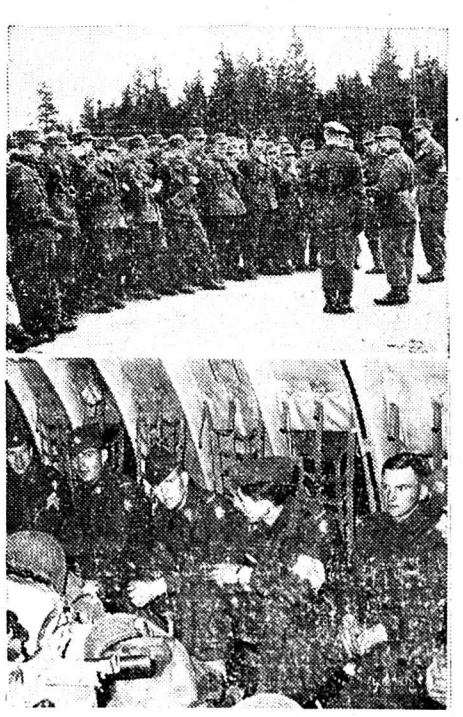

Les Nations Unies ont décidé d'organiser une troupe internationale de police et l'envoyer en Egypte, pour y rétablir la paix. Notre photo supérieure montre le contingent norvégien à la dernière inspection dans sa patrie, tandis que la photo en bas montre les soldats danois en route pour Naples d'où ils seront transportés par la Swissair au Caire.

HOCKEY SUR GLACE

Ce soir, dès 20 h. 15 :

Chacun voudra voir les internationaux suédois

Le match qui opposera ce soir, dès 20 h. 15, à la Patinoire artificielle du Vieux-Stand, le H.C. Sion renforcé à la sensationnelle équipe suédoise de l'A.I.K. de Stockholm soulève dans tout le Valais un intérêt considérable.

Ce sera un privilège de voir en action les internationaux de classe européenne que sont Carlsson, Larsson, Stahl et Lundgreen.

Le H.C. Sion sera renforcé de façon considérable de manière à pouvoir offrir le maximum de résistance à son prestigieux adversaire. Les meilleurs Sédunois, Moren, Schröter, Parlong, Pfefferlé, Meier, dirigés par leur célèbre entraîneur canadien Gordon Blackmann, entoureront les Canadiens de Montana Bergeron et Mazur, ainsi que les excellents Germanini, Rey, Bonvin et de Preux.

La formation valaisanne aura très bonne allure et elle ne manquera pas d'opposer une résistance farouche aux extraordinaires Suédois.

Par ailleurs, A.I.K. de Stocholm se présentera dans la formation suivante : Nyström ; Pihlgren, Ohman ; Jonnsson, Lundgreen ; Maghusson, Larsson, Rockström ; Söderhäll, Bielke, Stahl ; Brännströn, Carlsson, Envall et Jansson.

Chacun se rendra donc ce soir, à 20 h. 15, à la patinoire artificielle de Sion pour assister à un match international (le premier de cette importance qui ne se soit jamais disputé à Sion) qui, pour le moins que l'on puisse dire sera sensationnel.

P. A.

Nous lisons dans « La Suisse » :

Stockholm a nettement battu Servette par 6-2

Les matches se suivent et ne se ressemblent pas ! On vient d'en faire une fois de plus l'expérience, hier soir, à la Patinoire, où l'équipe du Servette, encore sous le coup de sa magnifique victoire contre Davos, s'est inclinée avec le score de 6 à 2 devant l'équipe de Stockholm.

Il est incontestable que les Servettiens ont eu à faire, hier soir, à forte partie. AIK Stockholm nous a, en effet, présenté une équipe homogène, rapide, ayant un système défensif basé sur la solidité et disposant de joueurs qui, s'ils ne sont pas tous d'égale valeur, sont en tous cas dans une condition physique parfaite.

Patinoire de Sion

JEUDI 15-NOVEMBRE dès 20 h. 15

MATCH INTERNATIONAL

Sion (renf.)

AIK Stockholm

(Champion de Suède)

LA « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS » paraît quatre fois par semaine

Les juniors du H.C. Sion

Le H.C. Sion, qui désire accomplir un excellent travail en profondeur, a décidé de créer une classe de juniors qui bénéficieront des conseils de l'entraîneur Blackmann.

Pour se faire, tous les garçons qui désirent faire partie des juniors du H.C. Sion, devront s'inscrire soit vendredi soir dès 18 h. 15, ou dimanche matin dès 10 h. 30, à la patinoire artificielle, soit chez Bouby Favre, agent d'assurance, rue de Conthey.

Des entraînements et des matches de hockey seront organisés pour ces garçons qui devront être âgés de 14 à 17 ans. L'autorisation écrite des parents sera évidemment demandée.

Que tous ceux qui s'intéressent aux juniors du H.C. Sion s'inscrivent sans tarder !

CURLING

Victoire valaisanne au Challenge Montagny

Alors que l'on prévoyait généralement une victoire genevoise, ce sont les Valaisans de Crans qui ont gagné le Challenge Montagny par 21 pierres aux « curlers » du bout du lac. Genève est parti fort, menant confortablement, puis, tout d'un coup ce fut l'effondrement qui a permis au « skip » Lorétan de conduire son équipe à la victoire. Bravo aux Valaisans qui inscrivent pour la première fois leur nom sur le magnifique challenge don de feu Jean Hegnauer. L'équipe victorieuse était composée de W. Lorétan «skip», J. Bonvin, Arthur Anthamatten et A. Selz.

FOOTBALL

Les joueurs suisses convoqués pour rencontre l'Allemagne

Pour les deux matches contre l'Allemagne, qui se dérouleront le 21 novembre, la commission technique de l'ASFA a convoqué les joueurs suivants :

Equipe A (16 joueurs). Gardiens : Parlier (UGS) et Scley (Bâle) ; arrière : Casali (Servette), Flückiger (Young Boys) et Koch (Grasshoppers) ; demis : Frosio (Grasshoppers), Kernen (Chaux-de-Fonds), Muller (Grasshoppers), Zurmühle (Lugano) et Thuler (Bâle) ; avants : Antenen (Chaux-de-Fonds), Ballaman (Grasshoppers), Meier (YB), Pastega (Servette), Riva IV (Chiasso) et Hugi (Bâle).

Equipe B (15 joueurs) — Gardiens : Elsener (Grasshoppers), Schmutz (Zurich). — Arrières : Brodmann (Nordstern), Tachella (Cantonal), Zahnd (Young-Boys). — Demis : Grobéty (Servette), Jaeger (Grasshoppers), Schneiter (Young-Boys), Vonlanden (Lausanne). — Avants : Chiesa (Chiasso), Duret (Grasshoppers), Hamel (Young-Boys), Raboud I (Granges), Regamey (Fribourg), Scheller (Young-Boys).

TIR

Tir cantonal valaisan 1957

MARTIGNY, 28 JUIN - 7 JUILLET

Le Conseil Communal de Martigny-Ville a accepté un budget de 60.000 francs en vue de l'agrandissement du stand pour le Tir cantonal 1957. Participeront financièrement à cette réalisation les communes de Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Croix et la société de tir locale.

Le Grand-Martigny sera doté dès lors d'un stand moderne où l'on ne se bousculera plus comme jusqu'ici.

Les travaux vont commencer incessamment. Le nombre des cibles à 300 mètres, actuellement de dix, sera porté à vingt. Trois cents tireurs pourront y accomplir quotidiennement et sans difficulté leur programme. Pour le tir au pistolet (50 m.), cinq cibles seront mises à la disposition des concurrents.

Un personnel de plus de cent personnes (cibarres, secrétaires, etc.) assurera au stand la bonne marche des concours.

F. Dt.

La journée d'information de la fédération des producteurs pour sauver nos abricotiers

Etait-ce la leçon inaugurale de notre université populaire qui vit accourir plus de 200 personnes au ciné de Saxon, la veille de la St-Martin ?

On aurait pu le croire à entendre quatre conférenciers apporter brillamment leurs exposés de tenue scientifique à la portée de chacun.

L'ensemble composait un cycle botanique-physiologique sur l'abricotier. Il s'ajoutait le développement d'un plan stratégique pour sauver cet arbre pris de nostalgie chez nous au point d'en mourir.

—

Alarmée par le dépérissement progressif de l'abricotier, la Fédération des producteurs de fruits avaient convoqué ses membres et nombre d'invités à une «Journée d'information » à Saxon. Le directeur de la station fédérale d'essais à Lausanne, M. Gallay, et ses collaborateurs, M. Staehelin chef de la section de physiologie et M. Wuergler, botaniste sont venus aimablement y participer.

M. le préfet Tissières, président de la Fédération, leur souhaita la bienvenue ainsi qu'à M. le conseiller national Roger Bonvin, aux conseillers de Charrat Leytron et Saxon, à M. Joseph Spahr de la société d'arboriculture, M. Carruzzo, chef de l'office des fruits, à M. le juge Chappot et à M. Octave Giroud, président de l'Union des expéditeurs et à toute l'assemblée.

LES EXPOSES.

Introduit, il y a bientôt trois-quarts de siècles en Valais, l'abricotier sembla s'y plaire. Les pionniers de sa culture, les Bollin, les Curiger, les Spahr et d'autres n'ont eu qu'à se féliciter du comportement de cette essence durant les 20 premières années, et plus.

Il en est autrement aujourd'hui. Selon M. Cyprien Michelet, nous avons 500 mille sujets sur 800 hectares. L'accroissement annuel du nombre des plantés est de 20 à 30 milles dont la mortalité atteint une moyenne de 16 pour cent et elle va en augmentant. Une plantation devant être chaque année partiellement renouvelée, elle n'est plus productive que pour moins de 50 pour cent.

Il y a du caprice dans le dépérissement : il ne suit pas la courbe des causes qui sont l'existence de nappes d'eau, ou de couches d'argile, ou la sécheresse ou le gel, etc.

Le climat du Valais convient-il à l'abricotier ? M. Staehelin répond à la question : l'abricotier se trouve bien chez lui dans les montagnes du Caucase et de l'Himalaya et sur les plateaux de Turquie plus élevés que le Valais, mais où les hivers sont longs et continus. Il lui faut un repos hivernal prolongé. Le climat valaisan avec ses variations incessantes en hiver et au printemps, ses insolations trop prononcées dans certaines journées d'hiver, provoque des blessures dans l'écorce où le chancre se loge. Puis la gomme se forme et obstrue les cellules du bois nouveau, ce qui provoque l'asphyxie de la plante.

La sécheresse aussi est nuisible. On ne peut pas changer le climat. Tout au plus pourrait-on prendre des précautions pour éviter des chocs physiologiques.

M. Wuergler, docteur ès sciences explique le mécanisme du dépérissement et l'illustre par de très bons clichés.

QUELLE SOLUTION AU PROBLEME ?

Le directeur Gallay devant tant de calamités, avoue que la station fédérale ne peut conclure avec certitude sur les essais jusqu'à ce jour. A la station fédérale de Châteauneuf les essais sont menés plus intensément sous la direction de M. Gabriel Perraudin.

La station fédérale de Lausanne, depuis plus de 30 ans, puis, la station de Châteauneuf depuis sa création se sont penchées sur tous ces problèmes.

M. Gallay dit « si nous avions eu les moyens nous aurions déjà entrepris une action d'envergure. Mais, notre budget ne nous le permet pas. La station de Châteauneuf peut être équipée pour faire des expériences sur place et il met toute sa confiance dans la science et l'activité de M. Perraudin.

Aussi, avec son esprit d'initiative, ce distingué chercheur a-t-il élaboré un programme complet sur 15 ans de travail.

LE PROGRAMME DE L'ACTION DE SALUT

M. Perraudin l'a exposé devant l'assemblée de Saxon d'une façon claire et concise : par des essais de porte-greffe, de greffons de plusieurs variétés, on trouvera la ou les variétés à adopter, puis on étudiera les affinités du porte-greffe avec le greffon dans chaque variété et entre variétés. En parallèle on produira des hybridations. Lorsque de toutes ces recherches on aura trouvé les types les plus favorables on les plantera, par dizaine et plus, dans diverses régions.

Ainsi on pourra déterminer le type d'abricotier-type et son aire.

La station fédérale de Châteauneuf a eu la main heureuse dans ses essais du fraisier, qui ont duré 5 ans. Aujourd'hui les plantes sélectionnées du fraisier-type sont mis à disposition des cultivateurs.

Cette action terminée le Valais peut se vouer à celle de l'abricotier qui dans les ressources agricoles du pays, vient immédiatement après la vigne.

OU TROUVER L'ARGENT ?

Réponse : comme pour les fraises. La Confédération a supporté les frais d'aménagement du terrain expérimental des fraises de 20.000 francs ; elle le fera avec autant de raison pour l'abricot au montant de 25.400 francs, et très probablement aussi versera-t-elle le 50 pour cent des frais d'exploitation. Pour les autres 50 pour cent l'Etat du Valais n'aurait qu'à reporter au budget en faveur des abricots les 15.000 francs qu'il allouait aux essais pour les fraises et y ajouter 6000 francs.

CONCLUSIONS.

Les producteurs réunis à Saxon se sont montrés enthousiastes de ce programme. Mr Tissières a été heureux de le constater. En même temps il adressait des remerciements aux conférenciers : à M. Perraudin, M. Michelet et M. Monney, président du syndicat de Saxon.

En conclusion, M. le Dr Broccard, vice-président de la Fédération, exprime l'entière confiance que la Fédération met en l'activité de M. Perraudin, ainsi qu'aux stations d'essais qui continueront leurs travaux en parallèle. Il préconise d'agir au plus tôt, vu les effets désastreux constatés, et, très justement, dit que « seuls des travaux entrepris systématiquement peuvent arriver à des résultats heureux ».

C.c.

La FEUILLE D'AVIS paraît quatre fois par semaine : le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi

AVIS A NOS ABONNES

Changements d'adresse

Selon les nouvelles dispositions postales seuls les changements d'adresse accompagnés de Fr. 0.30 en timbres-poste seront pris en considération.

L'Administration

51

LA FILLE MAUDITE

EMILE RICHEBOURG

« Comme tu le vois, continua M. Dumoulin, le raisonnement de l'ancien juge de paix ne manque pas de justesse et, grâce à une logique serrée, semble révéler le secret du drame de Frémicourt.

« Tout en écoutant M. Geoffroy avec la plus grande attention, je faisais aussi mes réflexions et mon raisonnement, que je me gardai bien d'ailleurs, de lui faire connaître.

« Mes conclusions, à moi, sont que Jean Renaud est innocent et que le crime a été commis par Jacques Mellier lui-même, qui s'est servi, pour l'accomplir, du fusil du tueur de loups.

« La préméditation du crime par Jean Renaud n'est pas admissible, si l'on songe qu'il se montre avec son fusil non loin de l'endroit où il va être commis... « Il l'avait caché, dit l'enquête. » Non. Il l'avait laissé à la ferme pour aller à Terroise et revenir au moulin de Frémicourt pour prendre un sac de farine.

« S'il était coupable, on ne l'aurait point vu dans la soirée du crime, il serait resté caché quelque part. S'il était coupable, après avoir frappé sa victime, qui restait encore et qui faisait de vains efforts pour se relever, ainsi que l'a constaté l'enquête, il ne serait point venu à elle pour la traîner près d'un tas de pierres, contre lequel il voulait sans doute l'appuyer ; non, épouvanté de son forfait, il se serait immédiatement enfui pour aller à Saint-Irun détruire les papiers compromettants.

« Ce qui s'est passé, le voici :

Le crime venait d'être commis lorsque Jean Renaud quitta Frémicourt, se dirigeant vers Civry. Sur son chemin, il trouve la victime encore vivante. Le malheureux a reconnu son assassin ; mais il a séduit la fille de Jacques Mellier, il se dit qu'il a mérité le châtiment et, à tout prix, il veut sauver le père de celle qu'il aime. Mais pour cela, il faut que des écrits dénonciateurs disparaissent : il donne des indications à Jean Renaud et le charge, en mourant d'aller les brûler.

« Jean Renaud, qui est attaché au fermier par une vive reconnaissance, qu'il exagère lui-même, et qui ne suppose point qu'on peut l'accuser du crime entre complaisamment dans les vues de la victime et part pour Saint-Irun. Ayant rempli sa mission, il revient, passe à la ferme, où il reprend son fusil qu'il a laissé la veille et rentre chez lui.

« Ce qui prouve une fois de plus qu'il n'est pas coupable, c'est que le coup droit du fusil reste déchargé.

« Quand nous avons saisi le fusil, dit la déposition des gendarmes, et que nous avons constaté devant Jean Renaud, que le coup était déchargé, il a joué un grand étonnement.

« Non, il n'a pas joué l'étonnement, sa surprise était réelle, car on lui découvrait que son arme avait été l'instrument du crime.

« Dans toute cette mystérieuse affaire, une seule chose reste inexplicable, pour ne pas dire invraisemblable, c'est que Jean Renaud, époux, et bientôt père, se soit laissé condamner.

— C'est vrai, répliqua le comte de Bussières ; Jean Renaud seul, pourrait expliquer l'étrange sentiment qui l'a fait agir ; mais sur cela, comme sur le reste, il garde un silence obstiné.

— Dans tous les cas, si ce sentiment n'est que celui de la reconnaissance qui se dévoue, il est fortement exagéré chez cet homme. Cependant, il y a des exemples de ce curieux phénomène.

— Dans tout ce que tu viens de me dire, reprit le comte, je ne vois point la preuve que la demoiselle Mellier était la maîtresse de l'homme assassiné.

— Si, sa disparition l'explique déjà, répondit l'avocat : ayant fait une faute, apprenant le crime de son père et se condamnant elle-même, elle, la cause de cet épouvantable malheur, elle s'est enfuie loin du toit paternel pour aller au loin cacher sa honte et sa douleur. La présence du jeune homme à Saint-Irun et ses sorties la nuit faisant deux lieues pour se rendre sans aucun doute à un rendez-vous en fournissent une seconde preuve. Mais il y en a une troisième peut-être concluante : la demoiselle Mellier était allée passer quelques mois dans un village près de Reims ; or, l'arrivée à Saint-Irun du jeune inconnu, qui, paraît-il, venait de Reims ou des environs, coïncidait avec le retour de la demoiselle Mellier chez son père.

— Ah ! ce jeune homme venait des environs de Reims, fit le comte d'une voix visiblement émue. A-t-on pu à peu près constater son âge ?

— Oui, une vingtaine d'années.

Le trouble du comte augmenta.

— Et son nom ? demanda-t-il avec une sorte d'hésitation anxieuse.

— Un prénom seulement : Edmond.

M. de Bussières ne put retenir un cri. Devenu très pâle, il se dressa d'un bond, les yeux hagards, comme saisi d'une terreur subite.

M. Dumoulin stupéfié, regardait le comte avec effarement et n'osait l'interroger.

M. de Bussières retomba sur son siège et resta un instant immobile, le visage incliné, caché dans ses mains.

Cependant, étant parvenu à vaincre son émotion, il releva la tête, et laissa voir à son ami sa physionomie empreinte d'une douleur poignante.

— Ne m'interroge pas, lui dit-il ; en ce moment, surtout, je ne pourrais rien te dire. Sans t'en douter, mon cher Nestor, tu viens de toucher cruellement au seul secret de ma vie que tu ne connaisses pas. Un jour je te dirai tout, mais pas aujourd'hui, je n'en aurais pas la force... Plus que jamais je veux obtenir la grâce de Jean Renaud ; mais le puis-je, dis, le puis-je sans dénoncer le véritable assassin ? Oh ! je ne veux point jouer le rôle de dénonciateur ! Quel conseil me donnes-tu ?

(à suivre)

BIEN HABILLÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES

Que vous préfériez le trench-coat racé ou l'élégant manteau de popeline vague — nous avons ce qu'il vous faut. Vous tenez à un imperméable de bonne qualité, dont le tissu soigneusement imprégné puisse braver la pluie. Nous pouvons vous l'offrir à des prix vraiment favorables. Convainquez-vous en par vous-même à notre magasin .

MANTEAU POPELINE
entièrement doublé, depuis Fr. 49.—

A. SCHUPBACH
CONFECTION - GRAND-PONT
Sion
Tél. 2 21 89

Anthracite - Coke
Briquettes
COMBUSTIA - SION
Tél. 2 12 47
Bois - Mazout

Viande de chèvre et charcuterie

Viande de chèvre	Fr.	2.80 le kg.
Saucisses de chèvre	»	1.70 »
Mortadella casalinga fumée	»	3.— »
Mortadella Bologna extra	»	4.— »
Mortadella Bologna spéciale	»	5.— »
Saucisses de porc, fraîches	»	5.— »
Salami type Milano	»	6.— »
Salami type Varzi 1re qualité	»	10.50 »
Salametti 1re qualité	»	8.— »
Salametti 2me qualité	»	3.50 »
Bœuf pour bouilli et ragoût	»	2.80 »

Demandez une offre pour jambons crus, viande séchée et Coppa. A partir de Fr. 30.— port payé.

Macelleria - Salumeria : Paoli Fiori
Locarno
(Prière d'écrire lisiblement)

LA NOUVELLE HUILE DE FOIE DE MORUE est arrivée !

DROGUERIE SEDUNOISE

4, rue de Lausanne
Envois partout au dehors
Tél. 2 13 61

A vendre d'occasion, en très bon état
chaussures
blanches et
patins
vissés N° 35.
S'adr. Mlle de Chastonay Chemin des Collines 11, tél. 2.11.07.

A vendre
fumier bovin
1re qualité, rendu franco au meilleur prix du jour ainsi que
betteraves fourragères
S'adresser Rossier Ad., fruits, Sion. Tél. 2.17.60.

Chambre
meublée à louer, à l'Avenue de la Gare N° 11, 1er étage.

A vendre
cuisinière
à gaz blanche, 3 feux et four, en bon état.
S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 57.

A vendre
mulet
de 10 ans, éventuellement pour la boucherie.
S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 56.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse complèt. de s'enivrer, vous indique notre prosp. gratuit. Envoi discret. Tél. 072 / 5 22 58
Sarona-Laboratoires
Sulgen/TG

Timbres caoutchouc
tous genres, livrés rapidement aux meilleures conditions par l'
Imprimerie Gessler ● Sion

CHRONIQUE VALAISANNE
A TRAVERS NOS BOURGS ET NOS VILLAGES

AU GRAND CONSEIL

SEANCE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 1956

Présidence, M. le Dr Leo Stoffel

Le règlement du Grand Conseil prévoit, comme il est naturel, que l'on n'intervient pas dans la discussion du budget si l'on ne propose pas un changement des sommes inscrites. Si les députés se tenaient à cette sage disposition, renvoyant à l'examen de la gestion toute proposition concernant telle ou telle activité gouvernementale, les débats en seraient considérablement abrégés.

Mercredi matin, on a à examiner le projet de budget du département de l'instruction publique.

M. Augustin Clavien (soc.-pays., Miège), demande si le crédit de Fr. 20.000.— prévu pour les cours préparatoires à l'école professionnelle et au technicum sera suffisant, étant donné que le Valais a si grand besoin de spécialistes. Le chef du département, M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, lui répond qu'il ne s'agit pas d'un crédit, mais d'une estimation des frais de cours. Jusqu'ici, ces cours duraient sept mois et demi et pouvaient recevoir 26 élèves. Les raisons pertinentes exposées par M. Clavien ont fait porter le nombre d'élèves à 36, et la durée des cours à dix mois. Le budget de l'année en cours portait une dépense de Fr. 18.500.— (compte 1955, Fr. 11.071,50). Les frais ne sont évidemment pas tout à fait proportionnels au nombre d'élèves et à la durée des cours.

M. André Perraudin (cons., Sion) évoque le même problème, mais sous un autre aspect. Il constate notre pénurie en techniciens et demande si, pour y remédier, il n'y aurait pas lieu de réserver des places pour des élèves valaisans dans les technicums existants, en attendant que l'on crée un technicum dans notre canton, la nécessité d'une telle institution se faisant nettement sentir. A quoi le chef de l'instruction publique répond que ce problème est un de ceux qui retiennent le plus son attention. La pénurie en techniciens n'est pas un phénomène valaisan. On le constate dans le monde entier, du moins du côté du rideau de fer où nos regards peuvent pénétrer. Pour ce qui est de la formation de techniciens valaisans, il fallait surtout prévoir une aide ou des facilités financières, ce que l'on fait depuis quelque temps par des subventions et, plus récemment, par des prêts d'honneur. Nos candidats capables trouvent facilement place dans les technicums existants. La nécessité d'un valaisan n'est pas urgente ni même tout à fait démontrée. Il faut reconnaître que d'année en année, elle se montre moins improbable. Mais l'enseignement y demanderait de telles sommes annuelles qu'on ne peut créer une telle institution sans des garanties très nettes de sa viabilité.

M. Alwin Gemmet (cons., Brigue) demande qu'au lieu de prolonger la scolarité, on reporte hors de l'année scolaire les jours de congé octroyés aux élèves à Noël et à Pâques. Le premier soin de prolonger la scolarité, répond M. Gross, est confié par la loi aux autorités communales. On a estimé avec raison qu'un tel problème ne pouvait être résolu de manière massive pour tout le canton. Un principe est établi : le temps de l'école doit être, partout, aussi étendu que le permettent les circonstances, et en tout cas pas inférieur à six mois. Dans cet esprit, les autorités communales peuvent décider si l'année peut s'étendre et, dans l'affirmative, elles accorderont naturellement plus facilement des jours de détente. Le problème doit être résolu dans l'intérêt des enfants, mais il conviendra de tenir compte équitablement aussi de l'intérêt de l'instituteur.

M. Charles-Eugène Burgener (cons., Viège) soulève le cas d'une commune du Haut-Valais dont les finances sont si précaires qu'elle ne peut supporter les frais de construction d'une nouvelle maison d'école pourtant indispensable. Il demande si l'on ne pourrait pas augmenter sensiblement la subvention cantonale, quitte, si le besoin en est, à modifier la loi qui prévoit le subventionnement. Le chef du département, auquel ce cas a déjà donné bien du souci, se refuse à pousser le subventionnement au-delà de ce que la loi lui permet au maximum. Il souhaite, par contre, vivement qu'une modification de la loi permette un subventionnement encore accru dans des cas tels que celui qui est évoqué. En attendant, il cherche par quels moyens, quels secours, quels dons éventuels, on pourra aider cette commune à construire sa maison d'école.

Le budget de l'instruction publique est ainsi passé en revue; aucune proposition de modification n'étant faite, il est tacitement accepté.

Vient ensuite le budget relatif au département de justice, de police et de l'hygiène, dont le chef est M. le conseiller d'Etat Oscar Schnyder.

M. Joseph Varone, sans proposer pour le moment une augmentation de crédit, demande que l'on intensifie la destruction des oiseaux nuisibles à l'agriculture, ces indésirables volatiles ayant sévi en nombre particulièrement grand cette année. Le chef du département répond que cette destruction n'est pas dans l'intérêt du chasseur, mais dans celui de l'agriculteur, et ne concerne par conséquent pas son département. A quoi M. Varone rétorque qu'un poste de Fr. 5000.— est prévu à ce titre au service de la chasse et qu'il propose de le porter à 10.000.— se souciant peu, d'ailleurs, de le voir figurer à tel département plutôt qu'à tel autre, pourvu que les oiseaux déprédateurs soient combattus.

M. Charles Dellberg remarque que les six hôpitaux du canton, soit ceux de Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey, ont tous fait de grands frais de construction, ou d'agrandissement, et d'installation. Cela représente une dépense globale de 14 millions. L'Etat accorde une subvention de 25 pour cent, dont une bonne partie n'est pas encore versée. Mais il n'octroie rien pour subvenir aux frais d'exploitation. Comme l'on constate pour les établissements appartenant à l'Etat, c'est-à-dire le Sana valaisan et l'Etablissement de Malévoz, que le déficit d'exploitation est important, il est à présumer que tel serait le cas des autres hôpitaux, à moins de tarifs excessifs d'hospitalisation. En conséquence, il propose d'inscrire une subvention de 200.000 francs à l'exploitation des hôpitaux. Cette somme représenterait approximativement un franc par journée et par lit occupé pour les différents hôpitaux du Valais.

M. Gérard Perraudin fait remarquer à ce propos qu'un décret voté par le peuple en 1913 prévoit que le Grand Conseil établira par décret le subventionnement de l'exploitation des hôpitaux. Ce décret n'a pas encore vu le jour.

Précisément, dit alors le président de la commission des finances, M. Franz Imhof, on a ouvert là une porte pour le cas de nécessité. Celle-ci existe-t-elle ? Nous ne sommes pas en présence d'une demande émanant de la direction des hôpitaux. Le jour où celle-ci serait faite, il faudrait alors que l'Etat reçoive communication du compte d'exploitation et se livre à une étude pour voir de quelle manière il devrait et pourrait aider ces institutions. Il ne faut pas résoudre le problème d'une manière simpliste : si les hôpitaux sont pour beaucoup des établissements dont la fréquentation leur est imposée, il est d'autres patients qui les choisissent par simple commodité. Autrefois, ont était « admis » à l'hôpital pour des cas graves; aujourd'hui on y entre souvent librement pour être mieux soigné. Après cette étude, on pourrait émettre un décret, en attendant, on ne saurait prendre qu'une mesure arbitraire dont la nécessité et l'urgence ne sont pas démontrées.

A son tour, le chef du département dit qu'il juge plus judicieux de liquider les arriérés dans le subventionnement de construction et d'installation que de contribuer aux frais d'exploitation. Une fois éteintes les dettes contractées par l'Etat envers les hôpitaux, on pourra voir à aider ces institutions d'une autre manière.

M. Peter von Roten, constatant le déficit chronique du service de la chasse propose l'affermage de celle-ci. Contre quoi s'élève M. Ernest Mottier (rad., Saxon) pensant que l'affermage susciterait l'élevage du gibier déjà suffisamment nuisible aux cultures. Et, précisément ce député s'étonne que la commission ait réduit le poste des indemnités pour dégâts causés par le gibier. Mais le montant inscrit ne constitue qu'une estimation : on l'a réduit pensant que le fonds constitué à cet effet par la taxe supplémentaire inclue dans les patentes de chasse serait à peu près suffisant. Quant à affermer la chasse, dit le magistrat responsable, ce n'est pas possible ni souhaitable dans notre canton : on mécontenterait beaucoup de gens et on courrait le risque signalé de voir le gibier se multiplier dans un domaine où il n'est pas souhaitable.

M. Albert Biollaz (cons., Chamoson), s'étant inquiété sur le sens d'une augmentation des recettes fournies par les patentes et expertises des véhicules à moteur s'entend répondre qu'il ne s'agit pas d'une augmentation de taxes mais d'un accroissement continu du nombre des véhicules. M. Adolphe Défago (cons., Illiez), apprend, et nous de surcroît, qu'un poste de Fr. 10.000.— prévu comme contribution à une étude sur l'alimentation des populations de montagne, représente notre participation financière à cette étude qui sera entreprise par un office fédéral, coûtera dix fois plus, et portera en bonne partie sur notre canton. M. Biderbost (cons., Conches) propose des modes d'indemniser les propriétaires pour les dégâts causés par les chasseurs et les pêcheurs. Le chef du département les ayant déclarés intéressants, nous lui faisons confiance, car nous n'avons personnellement pas compris de quoi il s'agissait. A M. Paul-Eugène Burgener qui intervient sur le déficit de l'Office des poursuites de Sierre on fait la réponse déjà plusieurs fois donnée. M. Otto Matter (ind., Loèche) reçoit l'assurance que les émoluments perçus par l'office de contrôle des étrangers et dont la Confédération a fixé la somme, seront mieux répartis.

Comme pour les départements précédents, le budget du département de justice, de police et de l'hygiène est adopté tacitement.

Il faut maintenant attendre la récapitulation pour instituer la discussion générale qui prélude à l'acceptation de l'ensemble du budget.

Testis

Police « Rempart » = sécurité et carnet d'épargne même pendant les jours de maladie. Demandez notre brochure.
COOP-Vie
succursale de Suisse romande, Lausanne, 25a, rue du Valentin, Téléphone 021 22 21 46
Coop-vie

CHRONIQUE SUISSE

25 ans d'activités de la Société coopérative de cautionnement SAFFA

La Société coopérative de cautionnement SAFFA fêta le 27 octobre 1956 à Berne, sous la présidence de Mlle Dr Clara Aellig, le 25e anniversaire de sa fondation et tint le même jour sa 26e assemblée générale. Le rapport de gestion et les comptes annuels furent acceptés par ladite assemblée qui décida le versement d'un intérêt de fr. 1.50 net sur chaque part sociale de fr. 100.—.

La Société coopérative de cautionnement des femmes suisses a été fondée en octobre 1931. Les associations féminines ayant collaboré à la 1re Exposition nationale du travail féminin SAFFA en 1928 décidèrent comme membres fondateurs de mettre une partie du bénéfice net de l'exposition à la disposition de la nouvelle Coopérative comme capital de dotation. Au même titre que l'Exposition, la mission de la Société coopérative de cautionnement devait consister à encourager et à soutenir la femme en Suisse dans son activité économique et professionnelle, principalement les femmes exerçant une activité indépendante dans toutes les catégories professionnelles en cautionnant pour elles des crédits bancaires, tant pour l'exploitation ou la reprise de commerces et d'ateliers de la branche artisanale, que pour le perfectionnement professionnel, pour terminer les études et en les conseillant en matières financières. Pendant ce premier quart de siècle de son activité la Coopérative se porta caution en faveur de 1343 femmes pour un montant total de fr. 5.018.277.—.

Mlle Anna Martin, qui dirigea durant de longues années de façon experte et avisée le siège de Berne, exposa dans une intéressante conférence la diversité et les particularités des entreprises féminines qui bénéficièrent de nos cautionnements. Elle releva que 39 % des bénéficiaires de cautionnement étaient célibataires, 24 % mariés, 37 % veuves ou divorcées et que l'activité de la Coopérative s'étendait sur tout le pays.

Deux commerçantes, bénéficiaires de cautionnements, renseignèrent obligeamment sur leurs expériences avec la SAFFA et M. Dr Wegmann, adjoint à l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail (OFIAMT) apporta les vœux des autorités fédérales.

CHRONIQUE AGRICOLE

Analyse de terre de vigne

POUR LA RECONSTITUTION ET LA FUMURE

Trop nombreux sont encore les vignerons qui commandent les barbues le dimanche pour les planter dans la semaine. Cet usage est funeste à leurs intérêts : ils ne peuvent plus choisir le porte-greffe et le cépage adaptés à la vigne mais doivent se contenter des plants non vendus. D'autres reconnaissent utile l'analyse de la terre (ce qu'elle est en réalité pour choisir le porte-greffe ou pour corriger une fumure), mais ils sursoient jusqu'en avril pour envoyer les échantillons et attendent alors une réponse par retour du courrier !

Il n'est donc pas inutile d'indiquer brièvement le pourquoi du choix dans l'année d'une période propice et réservée aux analyses des terres de vigne, aux conseils sur le choix du porte-greffe et du cépage ou sur la fumure d'une parcelle souffrante.

Les plants destinés aux futures plantations doivent être commandés déjà pour la période de greffage qui précède l'année de plantation, soit jusqu'à la fin janvier 1957 pour les plantations de 1958; si l'on veut connaître la teneur du sol en calcaire pour la fin janvier, il faut prélever les échantillons en novembre, avant que le terrain ne gèle. En outre les engrais sont épandus à l'automne ou à la fin de l'hiver.

Le tarif de ces analyses ne peut être maintenu bas que si elles sont effectuées en série, d'où la nécessité pour le laboratoire de recevoir tous les échantillons dans les délais terminés. L'hiver est propice aux travaux de laboratoire, le printemps par contre amène des taches extérieures urgentes : chaque service en son temps permet de rendre davantage de services.

La Station cantonale d'essais viticoles, d'entente avec les Stations fédérales d'essais agricoles à Lausanne, invite les vignerons à demander des conseils pour le choix du porte-greffe et du cépage et pour la fumure d'une parcelle déficiente ; **elle les prie de bien vouloir prélever et expédier les échantillons jusqu'au début de décembre ;** elle fait toute réserve pour les tarifs appliqués et pour les délais de réponse aux envois reçus après le 31 janvier 1957.

Toute personne désirant obtenir des conseils sur le choix du cépage et du porte-greffe, ou sur la fumure d'une vigne déterminée, avec ou sans analyse du sol, fera part de ce seul désir (sans autres explications pour la première fois) à la station soussignée.

Stat. cant. d'essais viticoles : J. Nicollier.

NOUS AVONS REÇU

LA FEMME D'AUJOURD'HUI
N° 46 DU 17 NOVEMBRE 1956

Au sommaire de ce numéro : Trois cents romans ont fait de Simenon un heureux millionnaire. — La culture des orchidées en Suisse. — Une nouvelle d'Erika Gilles : « La dernière chance ». — Film français : « Voici le temps des assassins ». — Les prévisions astrologiques. — La page des enfants. — Notre rubrique « Votre enfant, un souci ». — Les actualités internationales. — Les conseils du jardinier. — Roman-feuilleton : « Les chemins détournés », de Concordia Merrel. — **En page de mode :** Ce numéro est presque exclusivement consacré aux modèles pour le sport. Adultes et enfants trouveront certainement l'ensemble qu'ils désirent et qui leur assurera élégance et confort. — Quelques modèles coupés de lingerie, etc.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

La vie de la Cité - Informations - Avis officiels, etc.

Réalisations indispensables et urgentes

Nos enfants doivent avoir la possibilité d'étudier dans des conditions satisfaisantes

Nous avons déjà relaté, en détail, la manifestation qui a eu lieu à Châteauneuf lors de l'inauguration de la nouvelle école.

Les événements précipités de ces derniers jours, l'urgence des actions lancées en faveur de la Hongrie martyre, nous ont obligé à renvoyer la publication de ces photographies qui illustrent aujourd'hui nos propos d'hier.

Ces photographies, dues à M. Joseph Couchepin, permettent de mieux considérer la parfaite réussite de cette école qui abrite désormais des enfants confortablement logés.

LA VIEILLE ECOLE

Placée à un endroit éloigné de toute habitation, l'ancienne école se trouvait dans un état vraiment déplorable. On ne pouvait tolérer que les enfants fussent obligés d'apprendre de belles choses dans de si piteux locaux encore plus longtemps.

Il y a, à Châteauneuf, environ 450 habitants. Le nombre des écoliers justifiait la construction d'une nouvelle école. La première étape a donc été achevée selon le vœu des parents dans un délai qu'ils n'ont pas jugé trop court.

Aujourd'hui, le vieux bâtiment juché sur la colline sera transformé en chapelle. La Sainte Messe que les RRPP. Capucins disaient dans les sous-sols pourra avoir lieu à l'étage.

Grâce au dévouement des RRPP. Capucins, notamment à celui du RP. Paul-Marie deux messes pourront avoir lieu chaque dimanche à 7 h. 30 et à 9 heures et une fois dans le courant de la semaine. Mais, auparavant, des transformations seront apportées à cette maison grâce à la compréhension des habitants de Châteauneuf qui sont en train de faire la preuve de l'intérêt qu'ils portent aux besoins du culte.

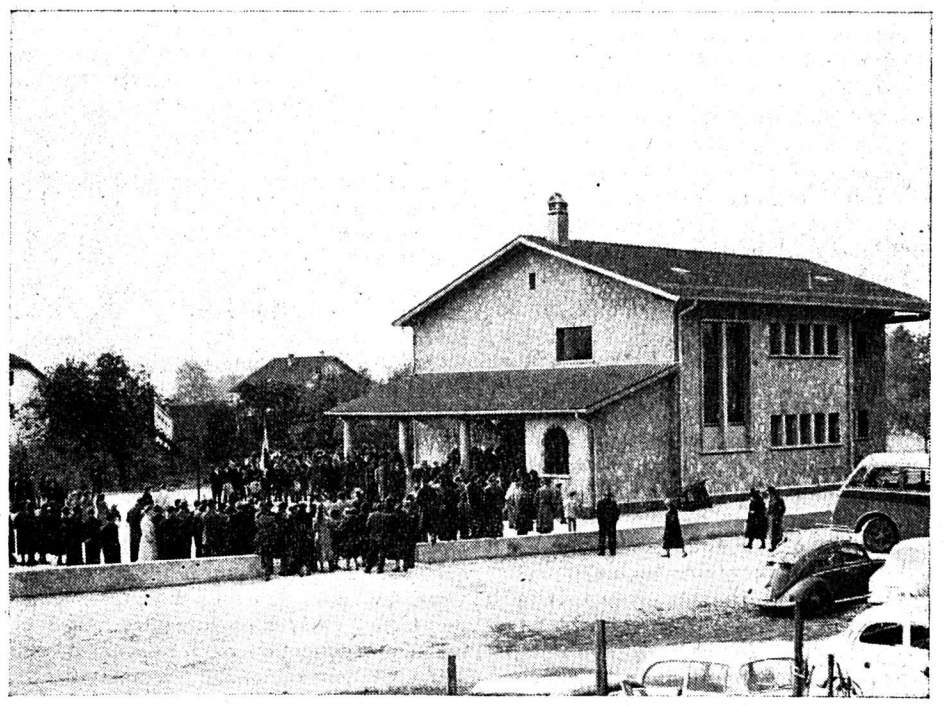

LA NOUVELLE ECOLE

C'est donc la réalisation d'une première étape du projet général qui comprend aujourd'hui quatre classes auxquelles viendront s'ajouter, plus tard, deux nouvelles classes et une salle de gymnastique qui sera reliée au bâtiment par un préau couvert.

L'extérieur de l'école montre des façades de mosaïques de moellons.

L'équipement intérieur est conçu d'une façon simple, moderne, sans exagération. Aux fenêtres double-vitrage ont été placés des stores à lamelles. Le mazout assure une chaleur constante et réglable.

Les vestiaires sont prévus pour recevoir aussi les chaussures des enfants qui sont en classe avec des pantoufles aux pieds. Il faut penser que ces gosses viennent d'assez loin et qu'ils ont des chaussures souvent mouillées qui peuvent sécher pendant les heures de classe.

Les tables-pupitres sont en chêne massif, faites pour durer. Les pieds sont en métal. Les chaises sont réglables. Le grand tableau noir et coulissant en hauteur et peut être placé à la hauteur de chaque élève. Il y aussi un panneau d'affichage pour toutes les transmissions et la pose de nombreuses documentations. Chaque classe a son lavabo. Les enfants, plus petits, disposent de casiers. Ils apprennent ainsi à chercher leurs affaires et à les remettre en place suivant la méthode Montessori.

Le fond est recouvert d'un épais lino, uni, facile à l'entretien. Les vitrages assez larges laissent passer beaucoup de clarté naturelle.

Les abords sont aménagés avec des installations de reck, de barres, d'anneaux et de balançoires. Une petit place asphaltée facilite le jeu de basket-ball. En complément, il y a aussi une piste de course et un carré de sable pour le saut. Les accès ont été fortement améliorés.

Le devis d'ensemble est de 320.000 francs. On bénéficie d'un subside cantonal de 30 %.

Le bâtiment a dû être sensiblement élevé du terrain naturel pour éviter les eaux de la nappe souterraine et permettre l'écoulement normal des eaux usées.

Certes, le confort moderne a été adopté, mais il n'est pas superflu.

Le caractère de ce bâtiment est celui d'un bâtiment public bien adapté au cadre auquel il est destiné. C'est une réussite signée par M. Joseph Bruchez, architecte.

Les études pour trouver la formule d'une maison d'école simple et bon marché a exigé de nombreux projets de la part du service technique de la ville qui n'a pas ménagé ni son temps, ni sa peine. Il convient donc de féliciter ce service et, également, M. Joseph Iten, architecte.

f.-g. g.

(Les trois photographies sont de M. Joseph Couchepin, Sion).

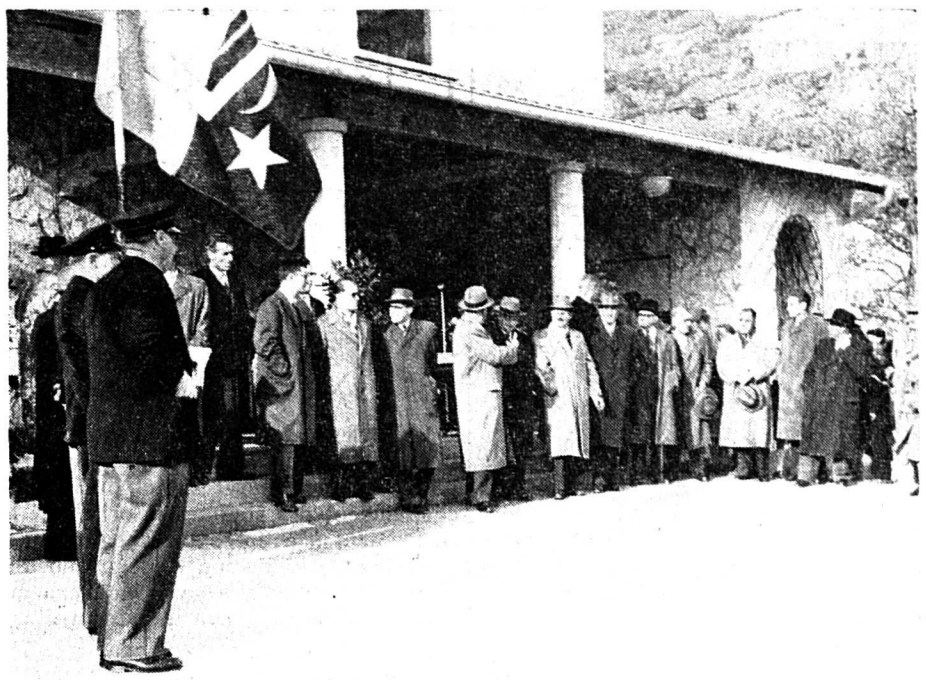

Les autorités cantonales et communales ont pris part à l'inauguration de la nouvelle école.

A propos de démissions

Une information, parue dans plusieurs journaux, annonçant la démission de trois conseillers communaux, a été reproduite dans notre journal. On nous précise que M. Rodolphe Taugwalder est bien démissionnaire puisqu'il quittera Sion pour s'établir à Bâle. Il n'est pas exact de prétendre que M. Mudry ne peut être candidat du fait qu'un employé de la Commune ne peut être élu conseiller, car il n'y a pas incompatibilité. Mais M. Paul Mudry, qu'il convient de féliciter, renonce à toute candidature. Il estime, avec beaucoup de raison, que sa fonction ne doit pas être mêlée à la politique. Quant à M. Daniel Favre, auprès duquel nous nous excusons, il n'a pas renoncé à son mandat. Au contraire, au cours de la dernière assemblée du parti, M. Daniel Favre a été proclamé candidat.

Nous attendons les informations des deux autres partis en précisant que nous publierons tous les textes qui nous seront envoyés pour les élections communales des 1er et 2 décembre 1956.

Chute grave

En descendant les escaliers de la maison qu'elle habite, Mme Noti, domiciliée à Sion, a fait une chute. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'hôpital régional de Sion. Elle a de profondes plaies à la tête et l'on craint une fracture du crâne.

Le feu à l'ancien hôpital

Un début d'incendie s'est déclaré dans les sous-sols du bâtiment de l'ancien hôpital à Sion, dans des locaux occoupés par des Eclaireurs. Les agents de la police locale, avec promptitude, se sont rendus sur les lieux avec des extincteurs. Ils ont été aidés par les soldats de la compagnie DCA 123, commandée par le capitaine Bertholet. Le cap. Louis Bohler est également intervenu. L'incendie menaçait de s'étendre dangereusement. Grâce aux efforts de tout le monde, le sinistre a été maîtrisé une heure plus tard. Les dégâts sont importants. Les locaux sont dans un triste état. On ignore les causes de ce début d'incendie.

Iront-ils à Melbourne ?

(Com.). — Non, les gymnastes de la section « Sion-Jeunes » n'iront pas à Melbourne, mais organiseront samedi prochain, dès 16 heures, leur loto annuel, au café du Grand-Pont. Comme d'habitude : nombreux fromages, lapins, lard, etc.

Donnez les vieux patins

Les différentes actions en faveur des sinistrés hongrois ont fait que les dirigeants du H.C. Sion ont finalement renoncé à circuler en ville afin de ramasser les vieux patins, la population sédunoise étant suffisamment sollicitée ces derniers temps.

Mais l'action en faveur des gosses de chez nous qui ne possèdent pas de patins se poursuit.

Que tous ceux qui disposent de vieux patins (à vis, de hockey, artistiques, etc.) les apportent soit à la patinoire, soit à la Pinte Conthey-sanne, chez Pierrot Moren.

Il y a beaucoup de pauvres gosses qui, à Sion, désireraient patiner et qui, faute de moyens financiers, ne peuvent satisfaire leur désir.

Aidez-les !

Merci.

Le peuple hongrois souffre de la faim,
Participez à l'action de la Croix-Rouge Suisse
« DES VIVRES POUR LA HONGRIE ».

Bal du H.C. Tourbillon

(Com.) — C'est le samedi 17 novembre 1956 qu'aura lieu dans les salons de l'Hôtel de la Paix, le Grand Bal organisé par le Hockey-Club Tourbillon.

Il ne fait aucun doute que danseuses et danseurs viendront nombreux et prouveront ainsi par leur présence l'intérêt qu'ils portent à cette sympathique société.

Espérons que les joueurs n'auront pas perdu leur souffle et donneront une bonne réplique à leurs invités.

Pour plus amples informations, voir aux annonces.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Carte civique

Du bureau municipal, on enverra aux électeurs ces jours prochains la carte civique, dont l'introduction a été décidée par le Conseil municipal en raison de l'augmentation constante de l'effectif du corps électoral.

Un imprimé, joint au pli contenant la carte, fournira tous les renseignements utiles.

Le présent communiqué vise spécialement **à inviter les électeurs qui ne recevraient pas leur carte jusqu'au 27 courant** à s'annoncer au Greffier municipal, afin que l'omission puisse immédiatement être réparée.

Au cas où, par suite d'une erreur ou de circonstances indépendantes de sa volonté, un citoyen ne possèderait pas la carte civique le jour du vote, il pourra se présenter au bureau électoral où, après contrôle, celle-ci lui sera établie, conformément à la loi.

Le Greffier municipal est à la disposition des électeurs pour tout renseignement complémentaire.

L'ADMINISTRATION.

Dans nos sociétés...

CHŒUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Jeudi 15, à 20 h. 30, répétition partielle pour tous ; soyez très exacts. A 21 h., répétition générale ; après la répétition assemblée générale. **Dimanche 18 novembre** le Chœur ne chante pas la Grand-Messe.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

JEUDI 15 NOVEMBRE

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! ; 7.15 Informations ; 12.15 Le quart d'heure du sportif ; 12.45 Informations ; 12.55 Vive la fantaisie ! ; 18.00 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 20.00 Fontaine (feuilleton) ; 20.35 Jazz partout; 21.30 Concert ; 22.30 Informations ; 22.35 Le miroir du temps.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

7.00 Joyeux réveil ; 7.15 Informations ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Orchestre de la Suisse romande ; 18.00 Jazz en Suisse ; 19.00 Micro-partout ; 19.15 Informations ; 20.10 Contact S.V.P. ! ; 21.00 Ciboulette (1er acte) ; 22.30 Informations ; 22.35 Panorama.

Petits et grands apprécient le grapefruit
SION Coudray Frères & Cie
LA MARQUE DE CHEZ NOUS

Auto-Ecole
Garage de Tourbillon
SION
pratique voiture Fr. 12.— à l'heure

Les ESCARGOTS du Café de l'Avenue, Sierre SONT DELICIEUX
Mme G. Rey, tél. 5 12 34

AUTO-ECOLE
Garage de Tourbillon - Sion
Théorie : Fr. 3.50 à l'heure

FAB lave tout PLUS PROPRE, PLUS BLANC, SANS PEINE

Dissout toutes salissures de suite, **sans effort**

Même à l'eau froide, **rinçage beaucoup plus facile**

Il n'est plus nécessaire **d'ébouillanter le linge**

FAB enlève les taches **sans peine**

Parfum et fraîcheur incomparables

Achetez FAB aujourd'hui encore, car FAB lave sans peine, plus propre et plus blanc

grande et petite lessives et linge fin

FAB est en outre doublement avantageux puisque les produits spéciaux à tremper, à adoucir l'eau, à rincer, sont superflus.

FAB ne coûte que Fr. 1.25

Colgate-Palmolive SA. Zurich

F

NOFLO Combat la vermine des animaux domestiques et des habitations

SORIL contre les souris

RAMOR contre les rats

PRODUITS Maag

DEPOSITAIRES : **DELALOYE & JOLIAT – SION**

— ET LEURS REVENDEURS REGIONAUX —

Afin de compléter notre équipe, nous engageons plusieurs

laveurs-graisseurs

Débutants seront formés

S'adresser à Couturier S.A. Sion

Chaleur et confort, sans travail et sans peine!

Chauffage domestique par le Calorifère à mazout VAMPIR propre inodore économique

VAMPIR CALORIFERE A MAZOUT

J. NIKLAUS - STALDER

Grand-Pont — SION — Tél. 2 17 69

A VENDRE

JOURNAUX PROPRES POUR EMBALLAGES

FR. 0.25 le kilo par 10 kilos

FR. 0.20 » » » 50 »

FR. 0.15 » » » 100 »

S'adresser à l'Imprimerie Gessler & Cie

Tél. 2.19.05 — SION

Bortis & Cie SION

La belle confection

A vendre à Sion

jolie villa

avec terrain arborisé.
S'adresser à Micheloud & Sommer, agents d'affaires, à Sion.

A vendre un

cheval

9 ans, franc de collier.
S'adresser sous chiffre P. 20346 S., à Publicitas, Sion.

Aide-caviste

cherche place à Sion. Entrée : date à convenir.

S'adresser sous chiffre P. 20347 S., à Publicitas, Sion.

Lignes de la main

ANALYSES GRAPHOLOGIQUES

FERNANDE BENOIT

Chirologue - graphologue de Genève, sera de passage **à Sion** les 19, 20 et 21 décembre.
Les rendez-vous pourront être pris à **l'Hôtel du Cerf Sion**, tél. 2.20.36.

A vendre

voiture «Taunus 12 M»

modèle 1954-55, roulé 30.000 km, en parfait état. Peinture neuve deux tons.
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 20337 S.

A vendre à Sion

un chalet

avec terrain, bien situé.
S'adresser à Micheloud & Sommr, agnts d'affaires, à Sion.

A vendre à un prix avantageux

fourneau AGA

ancien modèle avec boiler.
S'adresser sous chiffre P. 13874 S., à Publicitas, Sion.

A vendre à Sion, dans quartier tranquille, belle

villa

avec jardin.
S'adresser par écrit sous chiffre P. 13749 S., à Publicitas, Sion.

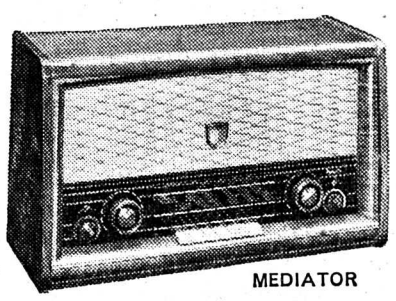

MEDIATOR

Enfin les émetteurs suisses

SANS PARASITES
AVEC LES NOUVEAUX POSTES A ONDES ULTRA-COURTES

398.– Fr.

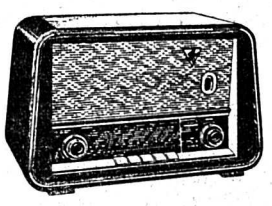

355.– Fr.

RADIO-SERVICE

F. FUCHSLIN

Avenue de la Gare — SION — Téléphone : 2.28.88

Facilité de payement sans frais supplémentaire

JEUDI 15 NOVEMBRE 1956

OUVERTURE

Atelier de couture

Créations de modèles, travail soigné, conseils

Mme Gattlen-Grand
Av. de la Gare N° 2, 1er étage - Sion

SAMEDI 17 NOVEMBRE 1956

dès 21 heures

Hôtel de la Paix

BAL

du H. C. Tourbillon

Orchestre Sauthier

Jeux — Tombola

Manœuvres

sont demandés pour chantier extérieur, aux Diablerets, déplacements payés.

S'adresser au Consortium René May S. A. et Salvi-Pittet, aux Diablerets. Tél. (025) 6.41.74 ou (021) 24.02.38.

A LA Ville de Paris SION

Bel assortiment de

LAINES

COLORIS MODERNES

dep.

1.65

Marché St-Raphaël

sud-est de la Planta

fruits, fleurs, légumes, gâteaux, châtaignes

samedi 18 nov. dès 8 h.

Commerce de la place de Sion cherche

employée de bureau

Date à convenir. Ev. ½ journée.
Faire offres écrites détaillées sous chiffre P. 13875 S., à Publicitas, Sion.

Nous cherchons

serruriers de construction soudeurs mécaniciens sur machines

Entrée immédiate.
Faire offre avec certificats et curriculum vitæ au Consortium de construction du Barrage de la Grande Dixence, Le Chargeur-s-Hérémence.

Contre le froid :

Manteaux - Canadiennes - Duffle-coat
Gilets - Pullovers, etc.

Charly Moix

Grand-Pont - SION

LE MAGASIN SPECIALISE
pour
SES CHEMISES SUR MESURE
(Les commandes passées jusqu'au 30 novembre pourront être exécutées pour Noël
SERVICE DE REPARATIONS

B. ROCH-ROSSETTI
AV. GARE - SION

MODE MASCULINE

DE BRIGUE A MONTHEY
on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

En Dernière Heure

Vers une amélioration?

Les nouvelles relatives à la situation au Moyen-Orient paraissent moins graves en ce début de semaine que pendant le week-end dernier. Immédiatement l'optimisme, qui malgré tout reste fortement ancré dans les cœurs des observateurs, refait surface, si j'ose dire. Les observateurs du problème arabe estiment que la position américaine est dans ces pays plus forte qu'on ne le pensait encore il y a quelques jours. Le Président Eisenhower, en adoptant une attitude très ferme à l'égard de l'Union Soviétique, a évité tout glissement des Etats arabes dans l'orbite des Etats communistes. Telle est la situation pour l'heure évidemment. Toutefois, les pronostics concernant l'avenir sont moins sombres qu'on ne serait en droit de s'y attendre à la suite des événements aussi tragiques que ceux de la semaine dernière.

Les Etats-Unis font tout pour rester en dehors de la compétition qui oppose présentement sur le terrain diplomatique l'Egypte à la France et à la Grande-Bretagne et adopte donc la même attitude qui celle qui les avait caractérisé lors du conflit armé. A l'égard d'Israël, ils ont conseillé la prudence et ont réussi à obtenir gain de cause. Ils apparaissent dès lors pour les pays arabes comme une puissance anti-colonialiste de nature à soutenir les Etats musulmans contre l'influence des puissances européennes. Du même coup, les grands chefs du monde arabe qui ne sont pas favorables aux thèses du Colonel Nasser se rapprochent de Washington. De cette manière, ils tentent de freiner le mouvement qui entraîne la masse dans la direction de l'esprit révolutionnaire dont l'Egypte se fait le champion.

On parle dès lors beaucoup moins de l'envoi de volontaires. Ces volontaires communistes (dont M. Krouchtchev dit que si son fils devait en faire partie, il s'en montrerait très fier) sont, semble-t-il, pour l'instant mis en réserve seulement. D'un moment à l'autre, ils peuvent réapparaître et opérer au Moyen-Orient l'indirecte pression que l'on sait.

Certains observateurs sont d'avis que depuis l'entrée en lice des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. dans les pays situés entre la Turquie et l'Egypte, les deux « superpuissances » mènent en réalité la véritable lutte diplomatique dans cette partie du monde. Nombre de commentateurs ont conclu qu'une entente entre Washington et Moscou sur ces régions riches en pétrole ne doit pas être exclue. Au contraire, après l'échec relatif des opérations militaires anglo-françaises, l'Angleterre, et notamment le gouvernement Eden, a perdu une grande partie de son influence dans les pays arabes. De là à penser que les Etats-Unis pourraient prendre la place du gouvernement de Londres, comme ils l'ont fait il y a quelques années en Grèce et ailleurs, il n'y a qu'un pas aisément franchi par les connaisseurs de cette question.

Nous sommes donc dans une période d'attente et il faut remarquer que le gouvernement de Washington, tout en raidissant sa position depuis les élections présidentielles, se montre moins inquiet que les autres pays du pacte atlantique. C'est donc un signe réconfortant dans une situation politique qui n'en témoigne pas beaucoup. On fera bien, toutefois, d'attendre avant de se prononcer sur cette évolution dont les éléments sont encore obscurs.

Jean Heer.

A TRAVERS LE MONDE

★ La préparation de l'opinion russe au départ de volontaires pour l'Egypte atteint son point culminant (AFP).

★ Selon un journaliste américain, l'Egypte aurait demandé à l'U.R.S.S. de lui envoyer les volontaires annoncés. L'émission a été coupée par la censure soviétique (AFP).

★ 75.000 volontaires indonésiens, 10.000 pakistanais et 250.000 chinois seraient prêts à venir au secours de l'Egypte (Reuter).

★ Le secrétaire d'Etat américain à l'Air annonce que l'U.R.S.S. construit des bombardiers à réaction utilisables pour bombarder atomiquement les Etats-Unis (AFP).

★ Le communiqué final de la conférence des puissances de Colombo demande que les Russes quittent la Hongrie et condamne l'agression contre l'Egypte (AFP).

★ Le commandant en chef de l'aviation égyptienne aurait été fusillé pour avoir laissé détruire ses appareils (AFP).

★ Le pont aérien destiné au transport de forces de l'O.N.U. a commencé à fonctionner cette nuit (AFP).

★ M. Pietro Nenni constate que les événements de Hongrie ont enrayé la déstalinisation et demande que l'Europe, hors de tout bloc, joue le rôle de troisième force mondiale (AFP).

Le bureau international catholique de l'enfance et la Hongrie

Dans un télégramme adressé au président de l'assemblée générale extraordinaire des Nations-Unies, le Bureau international catholique de l'Enfance, demande que les Nations-Unies agissent rapidement et efficacement pour que cesse l'horrible massacre du peuple hongrois, dont les enfants sont les premières et innocentes victimes, et que des mesures concrètes et rapides soient adoptées pour la sauvegarde de l'enfance hongroise et de la liberté du peuple hongrois.

La Nouvelle-Zélande et les écoles privées

Le Parlement néo-zélandais a repoussé la demande de subsides qui lui avait été adressée par les écoles privées du pays, prétextant qu'une aide nuirait à la traditionnelle séparation de l'Eglise et de l'Etat.

CHRONIQUE SUISSE

Autoroutes et remaniements parcellaires

Dans un récent article sur les autoroutes et l'agriculture, le Service romand d'informations agricoles écrivait que, les autoroutes coupant en deux de façon absolument irrémédiable les domaines qu'elles traversaient, puisqu'il ne peut être question d'y laisser circuler des véhicules agricoles, nos agriculteurs ne pourront accepter d'être expropriés que si un regroupement bien conçu de leurs terres leur permet d'être suffisamment préservés de tels inconvénients. « C'est donc là, concluait-il, le premier travail auquel il s'agira de s'atteler, aussitôt que le tracé des autoroutes sera arrêté avec quelque certitude. Tant qu'on ne l'aura pas fait, il est inutile de songer à aller de l'avant sans s'exposer à de sérieux déboirs ».

Ces propos lui ont valu une lettre de M. le conseiller d'Etat Oulevay, chef du Département de l'agriculture, industrie et commerce du Canton de Vaud, apportant les renseignements suivants :

« Dès les débuts des pourparlers relatifs aux autoroutes, le Conseil d'Etat vaudois s'est préoccupé de ce problème. En dehors des instances techniques chargées de l'étude des projets, il a nommé, en date du 22 septembre 1954, une Commission foncière, présidée par M. A Gachet, président de la Chambre vaudoise d'agriculture. Cette Commission a déjà déployé une activité considérable. Elle est chargée d'étudier toutes les mesures propres à remédier aux inconvénients qui pourraient être occasionnés à la propriété rurale. Ces mesures comportent le remaniement parcellaire, des compléments aux réseaux de dévestitures rurales et aux assainissements, des passages sur et sous route, etc.

La Loi vaudoise sur les améliorations foncières (modifiée en 1949) prévoit, à son article 22, que le remaniement parcellaire doit accompagner la création de voies de communication, lorsque le morcellement du sol l'exige.

Au printemps 1956, le Grand Conseil a décidé l'octroi d'un crédit de Fr. 1.050.000.—, en faveur des études relatives à l'autoroute Lausanne-Genève. Sur cette somme, Fr. 700.000.—, sont réservés à l'exécution du remaniement parcellaire et à l'étude de travaux du génie rural, rendus nécessaires par cette artère.

Le canton de Vaud est à la tête des cantons suisses dans ce domaine; c'est dire que les mesures que vous préconisez sont déjà prises ».

On ne peut que se réjouir des renseignements apportés par M. Oulevay et espérer que l'exemple vaudois soit suivi dans l'ensemble de nos cantons.

Cependant le monde paysan est trop peu renseigné sur le travail qui s'accomplit là, et l'on comprend que son inquiétude persiste malgré tout. C'est pourquoi nous nous permettons de suggérer à nos Services cantonaux des améliorations foncières d'organiser dès maintenant des séances publiques d'informations sur ce problème dans les régions agricoles touchées par le tracé des autoroutes. Sans doute, peuvent-ils craindre des remous tels que ceux qui se sont produits récemment à Morges. Mais ne vaut-il mieux pas affronter l'opinion paysanne dès le départ, afin de mieux pouvoir en tenir compte par la suite, plutôt que de se voir obligé sur le tard d'avoir à bouleverser complètement les résultats de longues et difficiles études ?

J.D.

CANTON DU VALAIS

BURCHEN

Une école inaugurée

La commune de Burchen, dans le Haut-Valais, vient d'inaugurer son nouveau bâtiment d'école en présence de MM. les conseillers d'Etat Gross et Anthamatten.

BRIGUE

Un motocycliste grièvement blessé

Dans la nuit de mardi à mercredi, on a découvert, gisant sur la chaussée, près de Brigue, un motocycliste de Lalden, M. M. Treuter, 27 ans. Il a été hospitalisé à Brigue, souffrant d'une fracture du crâne. Il est encore impossible d'interroger le blessé afin de savoir dans quelles circonstances l'accident s'est produit.

Un motocycliste contre un attelage

M. Max Klausen, ouvrier à Brigue, rentrait chez lui, à Thermen, à moto, lorsqu'il heurta un attelage conduit par M. Truffer, de Naters. Il a fait une chute et a dû être conduit à l'hôpital de Brigue avec une forte commotion cérébrale. Gros dégâts matériels.

MONTHEY

Deux voitures démolies

Mercredi soir, sur la route Monthey-Massongex, deux voitures, conduites respectivement par MM. Y., d'Aigle, et B., de Daviaz, sont entrées en collision au passage à niveau de Massongex. Il n'y eut que de légères blessures, mais les véhicules subirent de très gros dégâts.

« Le Courrier » et le Valais

Le « Courrier », de Genève, vient de sortir un numéro spécial sur le Valais, sous la direction avisée de notre confrère Sylvain Maquignaz, rédacteur de la page valaisanne de ce journal catholique.

Nous félicitons notre confrère et la direction du « Courrier » qui ont mis en relief, d'heureuse façon et par d'excellents articles et reportages, notre beau canton, que les Confédérés apprennent chaque jour à mieux connaître et à aimer davantage.

On trouve, dans les pages du numéro spécial du « Courrier », les signatures de MM. Lampert, Maquignaz, Syz, Amez-Droz, Carruzzo, Darbellay, Roh, Bonvin et Zermatten.

1956

Expéditions de vins-moûts

Salquenen : 1.237 litres ; Sion : 58.272 ; Charrat-Fully : 13.958 ; Martigny : 13.039 ; St-Maurice (pont) : 451.619. Total : 538.125 litres.

Département de l'Intérieur,
Service de la viticulture.

Communications à l'intention du vignoble

1) Transformation du vignoble :

Nous rappelons aux propriétaires désirant arracher prochainement des vignes situées en **zone C** que les demandes de subside doivent être adressées jusqu'au 25 novembre 1956 au service soussigné.

2) Création de nouvelles vignes :

Les demandes d'autorisation pour création en 1957 de nouvelles vignes (terrains qui n'étaient pas cadastrés comme vigne jusqu'à présent) sont à faire parvenir au service soussigné pour la même date.

3) Plants américains :

Il est recommandé aux personnes désirant effectuer des plantations de vigne au printemps 1957 de remettre leur consigne sans retard à un pépiniériste autorisé du canton.

Département de l'Intérieur,
Service de la viticulture.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Marché St-Raphaël, samedi

Nous rappelons à toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre de St-Raphaël, que nous organisons notre marché annuel de fruits et légumes ce samedi 18 courant sur la Planta à l'intersection de la rue de Lausanne et de celle du Gouvernement, dès 8 heures du matin. Bien qu'arrivant en pleine période des quêtes de tous genres, la collecte pour St-Raphaël a été fructueuse, de sorte que le marché sera bien achalandé. Attractions particulières : la table des fleurs et gâteaux ainsi que les châtaignes brisolées (v. aux annonces).

P. P.-M.

Aidez-nous à envoyer des vivres au peuple hongrois. Déposez votre colis dans un des centres collecteurs.

LE BILLET DU JEUDI

Les esclaves

Tiens ! Je croyais qu'il n'y avait plus d'esclaves ! Que sous l'influence de l'Eglise on les avait supprimés en Europe dès le moyen âge et, dans le centre de l'Afrique, depuis 50 ans.

Vous oubliez déjà le fascisme et le nazisme, qu'a fait disparaître la guerre de 40, et le communisme athée de l'U.R.S.S. et de ses satellites toujours vivant, hélas ! derrière le rideau de fer... Demandez-le aux Hongrois indignement massacrés parce qu'ils ont voulu reconquérir leur liberté !!! Mais, hélas, ils ne pourront plus vous répondre... Priez plutôt pour eux pour que le Christ les libère.

Oui, c'est vrai ! Je n'y pensais pas, mais du moins vous ne me ferez pas croire qu'en Europe et surtout en Valais, il y a encore des esclaves ?

Hélas ! il y en a encore des masses, et même, il faut le reconnaître, chez nous comme ailleurs, IL Y A TROP PEU D'HOMMES LIBRES...

Que voulez-vous dire ?

Ne sont-ils pas esclaves tous ces pauvres hommes qui ne peuvent résister à la passion de la boisson et qui s'abrutissent et s'avilissent en-dessous de la bête ?

Ne sont-ils pas esclaves tous ces pauvres hommes qui sont dominés par la passion de l'impureté et qui ne peuvent résister à l'attrait d'une femme, d'un enfant, ou même d'une bête et de leur propre corps...

Et les esclaves des stupéfiants... et du respect humain, qui n'osent pas faire le bien qu'ils voudraient et qu'ils devraient faire. Quoi de plus ridicule que ces pauvres hommes qui n'osent pas prendre place dans les bancs et se tiennent debouts, au fond de l'église, ou sous le porche, si pas dehors, durant la messe, parce qu'ils ont peur qu'on ne dise qu'ils sont devenus « bigots » ! Et tous les avares qui ne pensent qu'à leur argent et à augmenter leur fortune et qui se privent de tout pour y arriver. L'un d'eux est mort dernièrement de faim et il laissait 4 millions !

Ne sont-ils pas esclaves tous ceux qui courent après des titres, des décorations, des positions honorifiques ou lucratives ? On dit que le grand Roi des Belges, Léopold II, qui a doté son pays de la merveilleuse colonie du Congo, avait dressé une liste des principaux personnages de son royaume et des moyens par lesquels on pouvait les réduire en servitude : un tel par des décorations, un autre par des titres de noblesse, celui-là par de l'argent ou des compliments...

Que dire de tous ceux qui sont victimes de leurs accès de colère, de l'envie, de ceux dont saint Paul dit que « leur Dieu, c'est leur ventre... et des paresseux !

Oui, vous avez raison, c'est bien vrai lorsqu'on y pense : « Il y a beaucoup d'esclaves et bien peu d'hommes libres. Mais, au moins, y a-t-il moyen de se libérer et de recouvrer la liberté.

Bien sûr, mais ce n'est pas facile et c'est parfois l'œuvre de toute une vie. Cela en vaut la peine, puisque toute l'éternité en dépend.

Sous une vieille gravure, représentant Hercule terrassant des dragons, il était écrit : « C'est une œuvre d'Hercule de terrasser des dragons, mais c'est plus qu'une œuvre d'Hercule de terrasser ses passions ».

Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont pris part à la douloureuse épreuve qui vient de la frapper, la famille

Albert COPPEY

à Magnot les remercie bien sincèrement et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

Magnot, novembre 1956.

Mme Vve O. Mariéthod
Représentant de A. MURITH S.A., Pompes funèbres catholiques de Genève
Rue du Rhône — SION — Tél. 2 17 71
CERCUEILS - COURONNES - ARTICLES FUNÉRAIRES -
— Démarches gratuites —
(Corbillard-Automobile)

Imprimerie Gessler * Sion